



Aux Electrices et Electeurs  
de Porrentruy

Porrentruy, le 11 octobre 2017

### Elections municipales 2017 - matériel électoral

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu dernièrement le matériel de vote qui vous permettra de vous déterminer sur les futures Autorités communales au Conseil de ville, au Conseil municipal et à la Mairie.

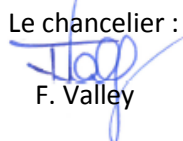
Nous vous informons que le Conseil municipal a constaté quelques erreurs dans les envois, certes peu nombreuses, mais qui pourraient éventuellement avoir été reproduites dans votre propre matériel de vote. Ces erreurs sont liées à de mauvaises manipulations de mise sous pli et ne sont pas volontaires. Le Conseil municipal s'en excuse auprès des personnes concernées.

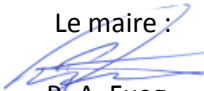
Pour garantir le bon déroulement des futures élections du 22 octobre prochain, la Municipalité vous adresse dès lors les recommandations suivantes :

S'il s'avère que vous n'avez pas reçu votre enveloppe de vote, ou que des listes des partis et des candidats sont manquantes, ou que vous avez reçu une carte de légitimation en plus de la vôtre, nous vous prions de bien vouloir procéder de la sorte :

1. L'Office des habitants est à votre disposition jusqu'au 20 octobre 2017 **du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00** dans le bâtiment de la Beuchire, Rue du 23 Juin 8.
2. Le n° de téléphone **032 465 78 56** peut être appelé pour tout renseignement 24h/24 et 7j/7.
3. Un **duplicata** peut vous être établi auprès de l'Office des habitants jusqu'au **samedi 21 octobre 2017 à 9h00** si vous n'avez pas reçu votre carte de légitimation.
4. Si vous avez reçu deux cartes de légitimation, nous vous recommandons de le signaler soit au numéro de téléphone sus-indiqué, soit directement au guichet de l'Office des habitants.
5. Le personnel du Service de la sécurité se tient à votre disposition et se déplacera à votre domicile pour vous apporter votre matériel de vote complet.

Le Conseil municipal vous remercie de votre bonne collaboration et vous adresse, Madame, Monsieur, ses meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL  
Le chancelier :   
F. Valley

Le maire :   
P.-A. Fueg